



Le Conseil permanent de l'Organisation des États américains (OEA) a reçu une déclaration conjointe d'Haïti et la République dominicaine autour des différents aspects du thème migratoire qui avait été discuté le 7 janvier dernier à Ouanaminthe, lors de la première réunion de la commission bilatérale haïtiano-dominicaine.

La présentation de cette déclaration s'est effectuée lors d'une réunion ordinaire tenue au siège de l'organisation à Washington.

C'est le vice-représentant de la République dominicaine auprès de l'OEA, Flavio Medina, qui a lu la déclaration faisant état d'un dialogue "franc, constructif et instructif" sur la situation créée par la décision de la Cour constitutionnelle, autour du statut juridique des immigrants et de leurs descendants.

De son côté, le représentant permanent d'Haïti, Duly Brutus, a ajouté que, lors de la réunion tenue le 7 janvier, les deux parties ont également abordé les questions relatives à la coopération entre les pays dans les domaines de l'agriculture, les douanes, la lutte contre le crime organisé et le trafic de stupéfiants.